

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique relative à l'élaboration du PLU de la commune de MONTFERRAT

Par arrêté en date du 30/04/2021, le Maire de Montferrat a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de PLU arrêté le 15/12/2020 par le conseil municipal et de formuler des remarques et observations, préalablement à l'approbation du document de PLU.

L'évaluation environnementale du PLU et une évaluation des incidences Natura 2000 figurent dans le rapport de présentation du PLU. Conformément à l'article L104-6 du code de l'urbanisme, la commune a sollicité l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement. Son avis est joint au dossier d'enquête publique.

L'enquête se déroulera en Mairie de Montferrat du 20 mai 2021 au 22 juin 2021 inclus.

Le dossier d'enquête publique est consultable, durant l'enquête publique :

- En mairie de Montferrat aux jours et heures habituels d'ouverture soit :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, le mardi et vendredi de 14h00 à 17h00.
- Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet suivant :
<https://www.registre-dematerialise.fr/2468>
- Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public en mairie.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations :

- soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie ;
- soit par courrier postal à l'adresse :
Mme le Commissaire-enquêteur, Mairie de Montferrat, 1 Placette de la Mairie, 83131 Montferrat ;
- soit par mail à l'adresse qui sera active de l'ouverture à la clôture de l'enquête :
enquete-publique-2468@registre-dematerialise.fr .

Mme Raviart-Bernard, qui a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon, recevra en mairie aux dates et heures suivantes :

- le jeudi 20 mai 2021 de 9h00 à 12h00 (premier jour de l'enquête) ;
- le mercredi 26 mai 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- le vendredi 04 juin 2021 de 14h00 à 17h00 ;
- le lundi 14 juin 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 22 juin 2021 de 14h00 à 17h00 (dernier jour de l'enquête).

Protocole d'accueil du public relatif au Covid 19 :

La mise à disposition du dossier d'enquête publique et les permanences du commissaire-enquêteur se feront dans la salle du Conseil Municipal qui fera l'objet d'une régulière désinfection. Du gel hydroalcoolique sera tenu à disposition du public. L'ensemble des consignes et des dispositifs de protection sanitaire définis au sein de la mairie devront être respectés (port du masque obligatoire, respect de la distanciation sociale, etc.). Afin d'éviter tout pic de fréquentation, seront prioritaires les consultations du dossier et du commissaire-enquêteur qui auront fait l'objet d'un rendez-vous préalablement défini avec les services de la mairie. Les consultations sans rendez-vous préalables seront possibles mais seront limitées hors plages horaires des consultations sur rendez-vous. Pour respecter des temps de consultation du dossier ou de rencontre avec le commissaire-enquêteur, il est demandé au public de préparer sa visite en amont, au moyen notamment des éléments mis en ligne sur le site de l'enquête publique dématérialisée (repérage parcelle, etc.). Il est demandé au public souhaitant porter des observations au registre d'enquête de se munir de son stylo personnel.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées : auprès de M. le Maire, par courrier : Mairie de Montferrat, 1 Placette de la Mairie - 83 131 Montferrat, ou par téléphone au 04 94 50 21 91.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public : à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2468> et ce pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête publique.